

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit respectueusement prié de bien vouloir donner les instructions nécessaires afin que les principales lois d'hygiène qui intéressent les marchands et les citoyens en général, soient imprimées en Grec, Hébreu, Italien, Français et Anglais, et que des copies en soient distribuées gratuitement, de façon à ce que personne ne puisse plaider ignorance, lorsque des poursuites auront été intentées pour infractions à ces lois.

36.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un avis de motion de M. l'échevin Larivière, à l'effet d'amender la charte "re" coût des pavages permanents,

Il est proposé par M. l'éch. LARIVIERE, appuyé par M. l'éch. LETOURNEAU,

Que ladite motion soit référée à la Commission de Législation, avec prière de préparer un amendement à la loi, obligeant les propriétaires à payer le coût des payages.

Et, un débat s'engageant,

M. l'éch. EMARD, appuyé par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, propose en

Amendement: Que ladite proposition soit renvoyée au Bureau des Commissaires pour examen et rapport.

Et un nouveau débat s'engageant, ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Emard.—7.

Contre: Prud'homme, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Bastien, Turcot, Larivière, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald.—15.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

Résolu: En conséquence.

37.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un avis de motion de M. l'échevin Larivière à l'effet d'amender la charte "re" travaux publics sur les propriétés privées,

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ladite proposition soit référée à la Commission de Législation, avec prière de préparer un projet d'amendement permettant à la Ville de faire cesdits travaux.

Sur proposition de M. l'éch. GIROUX, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Cité.

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 16 août 1912, a.m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, MM. Godfrey, Lachapelle et Dupuis.

1.—Il est

Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef s'il a pourvu au mode de déversement pour les égouts qui déverseront dans la rivière des Prairies.

2.—Soumis un rapport de l'avocat de la Cité, "re" Horatio Nelson Bray et la Cité de Montréal, requête pour injonction interlocutoire pour empêcher la signature du contrat entre la Cité et la Compagnie Canadienne d'Autobus, Limitée, demandant si un ou deux conseils doivent être adjoints à l'avocat de la Cité qui prendra charge de la cause ou bien si les avocats de la Cité doivent seuls se charger de ce procès.

Résolu: Que dans les circonstances, les Commissaires ne croient pas devoir adjoindre des Conseils de l'extérieur et qu'il confie la conduite de cette cause au département en Loi de la Cité.

3.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recom-

Resolved: That the Board of Commissioners be respectfully requested to give the necessary instructions, in order that the most important clauses concerning health in which the merchants and the citizens generally are interested may be printed in Greek, Hebrew, Italian, French and English, and that copies thereof be distributed gratuitously, so that no one may plead ignorance when any proceedings are instituted for infractions to the by-laws concerning hygiene.

36.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Larivière for an amendment to the Charter "re" cost of permanent pavings.

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. LETOURNEAU,

That said motion be referred to the Legislation Committee with a request that they prepare an amendment to the law compelling the proprietors to pay for the cost of pavings.

And, a debate arising, moved in amendment by Ald. Emard, seconded by Ald. L. A. Lapointe,

That said motion be referred to the Board of Commissioners for examination and report.

And, a further debate arising, the vote being taken on said amendment, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Emard.—7.

Nays: Prud'homme, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Bastien, Turcot, Larivière, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald.—15.

So it passed in the negative.

The main motion being put, it was carried and Resolved: Accordingly.

37.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Larivière for an amendment to the Charter "re" public works on private property,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said motion be referred to the Legislation Committee, with a request that they prepare a draft of amendment whereby the City shall be allowed to perform work on private property.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. LARIVIERE, The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 16th August 1912, a.m.

His Worship the Mayor Mr. L. A. Lavallée, Messrs Godfrey, Lachapelle and Dupuis.

1.—It was

Resolved: To ask the City Engineer if he has provided for an outlet for the sewers which are to empty into Back River.

2.—Submitted a report from the City Attorney "re" interlocutory injunction applied for by Horatio Nelson Bray in order to prevent the signing of a contract between the City and the Canadian Autobus Coy, Ltd., asking if one or two counsels are to be appointed to defend the City jointly with the City Attorney, or if the City Attorneys are to act alone.

Resolved: That under the circumstances the Commissioners do not deem it advisable to retain the services of any outside barristers and that they entrust this case to the Law Department.

3.—Submitted a report from the City Treasurer recom-